

Séance ordinaire du 17 août 2015



2015-08
160

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 17 août 2015 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Frédéric Poulin
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rosaire Coulombe.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Inscrire à votre agenda:

- mardi le 18 août 2015, 13h00:
 - Rencontre Bastien Lapierre (CLD) : positionnement de la Ressourcerie
- mercredi le 26 août 2015, 14h00:
 - Visite ministérielle: HDV La Guadeloupe
- mercredi 9 septembre 2015, 9h00:
 - Audition du dossier Boissoneault CPTAQ

Demande de rencontre:

- Emprise de la voie ferrée : M. Martin Veilleux et délégués du Club de Ski-Doo
 - Mardi 8 septembre 19h00, Comité plénier
- François Bolduc (Excavation) : Développement de l'Îlot Beaudoin ... pour 2016 / 2017
 - Mardi 1er septembre, 19h00

- Mme Gina Drouin (Érablière Brochu) : Développement de l'Ilot Brochu ... pour 2016 / 2017

2015-08
161

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 04.01 - Session régulière du 13 juillet 2015
- 05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 06 - CORRESPONDANCE
 - 06.01 - Bordereau de correspondances
- 07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
 - 07.02 - Demande d'appui de la Ressourcerie
- 08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
- 09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
 - 09.02 - Adjudication appel d'offres 07-15 (vente d'un camion usagé)
 - 09.03 - Servitude avec Express Beauce Mégantic
 - 09.04 - Avancement de travaux : 9e rue Ouest
 - 09.05 - Réduction de vitesse Rte 269
 - 09.06 - Abolition d'une servitude de passage
- 10 - LOISIRS-TOURISME
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 10.02 - Adjointe aux loisirs
- 11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Demandes au programme de revitalisation, droits de mutation
 - 11.03 - Réforme cadastrale
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois de juillet 2015 et engagements financiers du mois suivant
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juillet 2015
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.05 - Répartition des primes d'assurances 2015-2016
 - 12.06 - Avis du MAMOT: Taxation à taux variés
- 13 - LÉGISLATION
- 14 - DIVERS
- 15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-08
162

04.01 - Session régulière du 13 juillet 2015

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 13 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-

verbal de la session régulière du 13 juillet 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité en y modifiant le point 11.02 (résolution 2015-07-148) de la façon suivante:

Ajout au texte:

Attendu que M. Daniel St-Pierre présente une 2e demande pour le remboursement des droits de mutation.

Attendu que l'article 10 du programme de revitalisation 2014-2018 spécifie que: "La municipalité accorde une subvention équivalant à 50% de la taxe sur les mutations immobilières, pour une seconde transaction dans la période d'application de ce règlement".

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter les demandes déposées et d'effectuer les remboursements suivants:

- M. Stéphane Nadeau et M. Danys Bolduc = 100% des droits de mutations payés
- M. Daniel St-Pierre: 50% des droits de mutations payés

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Aucun Bordereau de correspondance pour la session d'août 2015.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.1 CEB - invitation à la 30e édition du "Souper des jeunes gens d'affaires"
- 6.01.2 Certificat de conformité de la MRC Beauce-Sartigan - règlement 466-2015 modifiant le zonage
- 6.01.3 Crédit de taxes - Québec rappelle les municipalités à l'ordre
- 6.01.4 Résolution de Beauce Express Mégantic
- 6.01.5 Calendrier des événements de la Beauce - août 2015
- 6.01.6 Avis de contamination : Beauce Caoutchouc
- 6.01.7 Avis: échange de terrain finalisé
- 6.01.8 Rencontre à la CPTAQ - dossier Benoit Boissonneault
- 6.01.9 Rapport annuel Centre Vision Femme
- 6.01.10 Ristourne annuelle MMQ

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 5 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de juillet 2015 est de:

- Déchets industriels et commerciaux 21.91 T.M. /4 semaines;
- Déchets résidentiels 40.46 T.M. /4 semaines;
- Recyclage Eco-Centre (matériaux secs) 20.60 T.M. /4 semaines;
- Recyclage industriel et commercial 11.33 T.M. /4 semaines;
- Recyclage résidentiel 10.50 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2015 est de 550 tonnes métriques, soit une moyenne de 45.83 T.M. par mois.

**2015-08
163**

07.02 - Demande d'appui de la Ressourcerie

Attendu la demande d'appui déposée par la Ressourcerie Beauce Sartigan concernant leur repositionnement;

Attendu la rencontre prévu à cet effet avec M. Bastien Lapierre, CLD, le 18 août 2015;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité de reporter la décision du conseil à une séance ultérieure.

Adoptée unanimement.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès-verbal à déposer. Le procès-verbal de la séance de juillet 2015 sera adopté par le comité incendie en septembre et sera déposé au conseil municipal lors de la séance du 14 septembre 2015.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

**2015-08
164**

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue le 2015-08-12 ;

Dossier spécial: travaux 4e et 26e Avenue

À retenir:

- Inclure, dans le projet, la réfection de l'aqueduc et de l'égout pluvial sur le segment entre la 4e rue Est et le segment de prolongement de services
 - WSP préparera une estimation détaillée du coût des travaux
 - Il y aurait donc trois(3) projets:
 - le carrefour giratoire
 - la réfection de services
 - le prolongement de services
 - WSP discutera avec le MTQ de la possibilité d'inclure / ajouter à l'autorisation PRLLL les travaux de réfection de l'égout pluvial
- L'ensemble des estimés sera déposé dans la première semaine de septembre
 - Le conseil pourra donc adopter son règlement d'emprunt lors de la séance régulière de septembre
- La valeur des travaux fait en sorte que la balise de 25,000\$ de frais d'ingénierie ... de gré à gré...sera dépassée
 - Conséquemment le conseil devra devancer son appel d'offres pour services professionnels pour septembre 2015

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 août dernier

Adoptée unanimement

**2015-08
165**

09.02 - Adjudication appel d'offres 07-15 (vente d'un camion usagé)

Attendu l'ouverture des soumissions, déposées à l'Hôtel de ville le 15 juillet 2015, à 11h30, concernant la vente d'un véhicule GMC usagé, propriété de la municipalité La Guadeloupe;

Attendu le rapport d'ouverture de soumissions annexé à la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adjuger la vente de l'équipement suivant au plus haut soumissionnaire conforme savoir:

- Camion GMC, Modèle ste 3500, 1974 à Récupération Dany Lachance au montant de 516.00\$ plus taxes.

Adoptée unanimement.

**2015-08
166**

09.03 - Servitude avec Express Beauce Mégantic

Attendu qu'une partie des travaux d'évacuation des eaux pluviales, provenant des immeubles adjacents à la 9e rue Ouest, doit procéder par une canalisation localisée sur l'ancienne emprise du Canadien Pacifique, aujourd'hui propriété de Express Beauce Mégantic;

Attendu le plan de servitude et la description technique, préparés par M. Francis Carrier, arpenteur géomètre, lesquels sont attachés à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Attendu la résolution 201508014-8.1 d'Express Beauce Mégantic acceptant le projet de servitude et fixant les conditions imposées à la municipalité afin que cette servitude prenne forme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'accepter les conditions d'Express Beauce Mégantic relativement à la signature d'un projet de servitude visant l'installation de conduite et de drainage pluvial sur une partie de l'emprise d'Express Beauce Mégantic;
- d'adopter le plan et la description technique préparés par M. Francis Carrier, arpenteur géomètre;
- de mandater Me Christine Talbot, notaire, pour la préparation et l'enregistrement de la servitude;
- d'accepter que la municipalité La Guadeloupe assume tous les coûts relatifs à l'émission de cette servitude;
- de mandater M. Rosaire Coulombe, maire, et M. Marc André Doyle, directeur général, pour la signature des documents administratifs et juridiques nécessaires à l'émission de la servitude.

Adoptée unanimement

09.04 - Avancement de travaux : 9e rue Ouest

Le directeur général fait rapport:

- les travaux de la rue sont très bien avancés pour une première semaine (50%)
- les autorisations de travaux sur terrain privés et les ententes de facturation pour travaux supplémentaires sont conclues à 60%
 - toutes les ententes devraient être fermées cette semaine

- les clients semblent très satisfaits du rythme et de la qualité du travail de TGC inc.

09.05 - Réduction de vitesse Rte 269

Le conseiller au siège # 3 fait rapport de l'avancement de mandat donné à Beauce TV afin de préparer une capsule vidéo démontrant la dangerosité du segment de la route 269, à l'entrée du Domaine La Guadeloupe.

**2015-08
167**

09.06 - Abolition d'une servitude de passage

Attendu qu'aux termes d'un acte reçu devant Me André Auclair, notaire, le 29 décembre 1986, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Frontenac sous le numéro 156 059, monsieur André Vigneault a accordé une servitude de passage contre son terrain soit le lot 19-7, rang 12 sud, canton Shenley, en faveur des immeubles suivants appartenant autrefois à Ange-Aimée, Carmelle, France, Lorraine, Theresa et Denise Beaudoin :

- Lot 19-4, rang 12 sud, canton Shenley, appartenant maintenant à madame Audrée Champagne
- Lot 19-6, rang 12 sud, canton Shenley, appartenant maintenant à Ange-Aimée Beaudoin

Et des immeubles suivants appartenant autrefois à monsieur Jean-Louis Beaudoin:

- Lot 19-8, rang 12 sud, canton Shenley, appartenant maintenant à Municipalité du Village de La Guadeloupe
- Lot 19-10, rang 12 sud, canton Shenley, appartenant maintenant à Municipalité du Village de La Guadeloupe
- Parties du lot 19, rang 12 sud, canton Shenley, appartenant maintenant à Gestion P.H.Q. inc.

Attendu que La Municipalité du Village de La Guadeloupe n'a plus besoin de ce droit de passage daté du 29 décembre 1986 et qu'elle est d'accord pour y mettre fin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Guadeloupe :

- renonce à la dite servitude de passage ci-dessus mentionnée sur les lots 19-8 et 19-10 lui appartenant, laquelle est publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Frontenac sous le numéro 156 059, et demande que la dite servitude soit éteinte à compter de la signature d'un acte chez le notaire Christine Talbot et que les obligations en résultant cessent alors d'exister.
- que les frais dudit acte d'extinction, copies et publication soient supportés par la Municipalité.
- de mandater le maire, monsieur Rosaire Coulombe et monsieur Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, pour signer ledit acte d'extinction de servitude, sujet à toutes les clauses et conditions mentionnées audit projet soumis, et tous les autres documents accessoires jugés nécessaires à l'accomplissement des présentes résolutions.

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Le directeur général dépose un rapport prévisionnel d'activités du mois de septembre 2015, préparé par la directrice en loisirs.

**2015-08
168**

10.02 - Adjointe aux loisirs

Attendu le rapport du directeur général présenté en comité plénier du conseil, décrivant les différentes avenues stratégiques de règlement du dossier et l'impact financier de chacune;

Attendu préavis de fin d'emploi expédié à Mme Isabelle Gosselin, adjointe aux loisirs;

Attendu les discussions intervenues entre la municipalité La Guadeloupe et le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, section locale 3887, concernant les conditions de fin d'emploi touchant:

- l'application de la convention collective
- les mesures favorisant la formation et le remplacement de l'employée

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- de confirmer le préavis de fin d'emploi de Mme Isabelle Gosselin;
- de privilégier une stratégie de négociation des conditions de fin d'emploi, avec le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 3887, représentant l'employée, afin de faciliter le remplacement de l'employée;
- de mandater M. Rosaire Coulombe, maire, et M. Marc André Doyle, directeur général, pour:
 - finaliser les négociations des conditions de fin d'emploi selon les paramètres présentés en comité plénier
 - signer la lettre d'entente avec le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 3887

Adoptée unanimement

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2015-08
169**

11.02 - Demandes au programme de revitalisation, droits de mutation

Dépôt de trois (3) demandes au programme de revitalisation 2014-2018.

1. Demande de Mme Myriam Jacques et M. Johnny Robert pour l'achat d'une résidence sise au 652, 14e Avenue La Guadeloupe et dont l'année de construction inscrite au rôle est 1956. Le montant des droits de mutation est de 499.10\$
2. M. Steeve Arguin pour l'achat d'une résidence sise au 326, 10e rue Ouest, La Guadeloupe et dont l'année de construction inscrite au rôle est 1968. Le montant des droits de mutation est de 825.00\$
3. Mme Georgette Camberos De Alba pour l'achat d'une résidence sise au 701, 14e Avenue la Guadeloupe et dont l'année de construction inscrite au rôle est 1939. le montant des droits de mutation est de 575.00\$
 - Le propriétaire précédant de la résidence sise au 701 14e Avenue a bénéficié du programme de revitalisation en 2014 pour un remboursement de droits de mutation de 480.00\$

Attendu que les demandes de Mme Jacques et M. Robert et celle de M. Arguin répondent aux exigences du programme de revitalisation 2014-2018;

Attendu que le propriétaire précédant de la résidence sise au 701, 14e Avenue,

maintenant propriété de Mme Camberos De Alba, a bénéficié du programme de revitalisation en 2014 pour le remboursement des droits de mutation (480.00\$);

Attendu que la demande de Mme Camberos De Alba contrevient à l'article 11 du programme de revitalisation 2014-2018:

- "La subvention équivalant à la taxe sur les mutations immobilières est accordée une seule fois sur un même immeuble, peu importe le nombre de transactions sur cet immeuble"

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- d'accepter les demandes de remboursement de Mme Jacques et M. Robert et de M. Arguin et d'en effectuer le débours
- de refuser la demande de Mme Camberos De Alba

Adoptée unanimement.

11.03 - Réforme cadastrale

Le directeur général dépose un plan d'ensemble des rues municipales pour lesquelles des contrats d'acquisition ou des résolutions d'acceptation de session ont été trouvés. La démarche a nécessité la vérification page par page:

- de tous les procès-verbaux municipaux depuis la création de la municipalité
- de tous les actes de notariés pour lesquels une résolution d'acquisition ou d'acceptation de cession existait.

Mme Claire Routhier et M. Richard Morin ont réalisé le mandat.

Il y a encore quelques emprises pour lesquelles nous ne disposons pas de contrat.

Il nous faudra documenter davantage à partir:

- de plan de construction ou d'ingénierie lorsque les travaux ont été commandés par la municipalité
- de déclaration ou de recherche de titres en provenance de citoyens ayant cédé de telle emprises

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer

Le directeur général dépose:

- les états des activités financières sommaires
- les états des activités financières détaillées

**2015-08
170**

12.02 - Comptes du mois de juillet 2015 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de juillet 2015, au montant total de 196,133.76 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	24,814.99 \$
• Comptes à payer	103,944.45 \$
• Salaires nets versés	41,541.90 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>25,932.42 \$</u>
• Total	196,133.76 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'août 2015 pour un montant total de 85,880.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de juillet 2015

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de juillet 2015

**2015-08
171**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Ressourcerie Beauce Sartigan : fournir et étendre matériel granulaire dans la cour ... refusé
-
-

Adoptée unanimement.

12.05 - Répartition des primes d'assurances 2015-2016

Le directeur général dépose le tableau de répartition des primes d'assurances pour l'exercice 2015-2016

La prime globale augmente de 2,000\$ pour atteindre 62,107\$ avant taxes.

**2015-08
172**

12.06 - Avis du MAMOT: Taxation à taux variés

Attendu le dépôt de la correspondance du MAMOT indiquant que le taux particulier de taxation imposé à la catégorie "immeubles industriels" ne respecterait pas les balises prévues à l'article 244.43 de la Loi sur la fiscalité municipale.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que:

- Le directeur général communiquera avec la direction régionale du MAMOT afin de les aviser que des modalités de corrections seront apportées le plus rapidement possible.
- Le comité des finances se penchera sur cette question, en collaboration avec notre vérificateur externe, pour proposer des corrections rapides mais ne remettant pas en cause l'équilibre budgétaire des revenus.

Adoptée unanimement

13 - LÉGISLATION

Aucune législation.

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2015-08
173**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h50

Rosaire Coulombe, maire

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.